

ve à un bien meilleur résultat financier et contribueraient dans de larges proportions à réduire la mortalité, surtout la mortalité des petits enfants.

Je le répète encore une fois, je crois que la grande bataille doit se faire au moyen de l'instruction et de la persuasion, c'est le meilleur et le plus sûr moyen d'obtenir du lait pur pour notre population.

Naturellement il ne faut pas négliger pour cela les moyens que la science met à notre disposition mais il faut s'en servir pour correction, une mesure coercitive amène toujours une révolte et l'esprit humain s'injénue pour chercher un moyen d'é luder cette loi qu'il considère comme une tyrannie du moment qu'il n'en comprend pas l'importance. Que les laitiers absolument réfractaires soient punis très sévèrement, mais il semble désirable qu'un laitier pris en faute une première fois soit traité avec clémence et c'est dans ce cas que l'inspecteur devient éducateur en leur démontrant ce qu'ils doivent faire pour s'amender, pour distribuer du lait sain à leur clientèle, les gens seront toujours disposés à suivre les conseils qui leur seront donnés surtout quand on leur aurait fait comprendre le bénéfice qu'ils en retireront.

S'il est nécessaire pour obtenir ces réformes d'augmenter le prix du lait d'un cent ou deux par pinte, demandons cette augmentation afin d'obtenir pour nos familles du bon lait propre, ce n'est pas après tout une augmentation énorme et payons pour du bon lait, payons pour ce que cela vaut. Demandons aux autorités de punir avec la plus grande sévérité les récidivistes. Demandons que le droit de vendre du lait dans les limites de la ville soit enlevé aux incorrigibles, car enfin il faut protéger les bons laitiers, contre ceux qui leur font une concurrence malhonnête.

Pourquoi le producteur qui expédie son lait à une grande ville se soumettrait-il spontanément à des mesures gênantes, alors qu'il peut vendre ce qu'il veut et comme il veut?

Or, toutes les villes sans exception devraient exiger que le lait vendu dans leur circonscription fût produit dans les conditions techniques prescrites par les autorités dans la matière. Il est grand temps que le consommateur sorte de son

indifférence et que les municipalités surveillent la production ainsi que le transport du lait.

La réfrigération est de la plus haute importance il faudrait des wagons-glacières pour faire ce transport comme cela se pratique aux États-Unis. Pourquoi ce refroidissement immédiat du lait aussitôt après la traite? Pourquoi ces lavages minutieux des bidons. Pourquoi exiger des serviteurs des soins excessifs de propreté si son concurrent peut sans prendre toutes ces précautions vendre son lait le même prix que lui.

Comme conclusion j'ai l'honneur de vous faire les suggestions suivantes :

1.—Que les gouvernements Fédéraux et Provinciaux devraient faire par tout le pays une inspection sérieuse et empêcher les producteurs de mauvais lait de le vendre aux fabriques de fromage, aux beurriers et de les empêcher de l'expédier dans les villes,

2.—Que les compagnies de chemins de fer qui transportent du lait soient munies de wagons réfrigérateurs pour transporter ce lait.

3. Que tout producteur de lait soit tenu d'obtenir un permis de la Municipalité où il a l'intention de vendre du lait et que son établissement soit surveillé attentivement.

4.—Il est préférable de traiter les laitiers avec clémence lorsqu'ils sont pris en faute, mais que des peines très sévères soient infligées aux laitiers ou aux producteurs de lait qui ne veulent pas s'amender.

5.—Que le prix du lait soit augmenté d'une ou deux cents par pinte, si cette augmentation peut nous assurer du bon lait propre.

L'Empoisonnement par le lait (1)

Par le Dr AMEDEV MARIEN

Les Gouvernements des pays civilisés, tels que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, le Japon, se font un premier devoir de protéger la santé publique. Dans le programme des hautes études sociales, la question de l'Hygiène est devenue, de nos jours, l'une des plus importantes et des plus dignes d'intérêt.

(1) Communication lue à la Société Médicale de Montréal